

RENFORCEMENT LINGUISTIQUE

SECTION EUROPEENNE



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

L'enseignement privilégie une approche communicative et la construction de compétences qui sous-tendent une aisance linguistique et culturelle. La langue étrangère devient instrumentale ; on exploite ainsi la situation la plus naturelle à l'école, celle de l'échange entre professeur et élève.

■ Organisation de l'enseignement en section européenne Anglais :

L'enseignement privilégie la pratique de l'oral, ainsi que des travaux de groupe ou par projets :

- 1h de renforcement linguistique oral (conversation anglaise en 2^{nde}, anglais européen en 1^{ère} et Terminale)
- 1h de DNL (Discipline Non Linguistique) permettant la pratique de la langue dans un cadre différent. Les élèves auront le choix entre 1h de DNL en Physique-Chimie ou en Histoire-Géographie ou en SVT.

■ Objectifs et Avantages du choix des DNL (Physique-Chimie, Histoire-géographie ou SVT) en Anglais :

- Pour chacune des DNL, il s'agit d'aborder des sujets en lien avec les programmes à partir de documents en Anglais.
- Acquérir du vocabulaire anglais propre à chaque DNL afin d'approfondir ses connaissances.
- Il s'agit d'un réel atout en vue du dossier post-bac, les élèves pourront ainsi améliorer la maîtrise de l'anglais et leur niveau de cultures dans la discipline choisie.

■ Section Européenne et Baccalauréat :

- Les élèves obtiennent leur baccalauréat avec la mention « section européenne » s'ils obtiennent une note supérieure à 10/20 à l'épreuve orale de DNL et une note supérieure à 12/20 à l'épreuve obligatoire d'anglais.
- Au-delà du baccalauréat, on ne peut que souligner l'intérêt pour les élèves motivés et désireux de conforter leurs compétences linguistiques de suivre une section européenne (réel atout dans le cadre des dossiers post-bac et des études supérieures).

Dans le cadre de la section européenne Anglais, des voyages d'étude à l'étranger ont lieu en 2^{nde} ou en 1^{ère}.

2h de pratique d'anglais supplémentaires (1h d'anglais et 1h de DNL) pour approfondir ses compétences linguistiques en vue des études post-bac.